



Comité Directeur

Réunion du 09/07/2026 Visioconférence - 18H00

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Jean-François DIDIER.

Présents : Christiane CAU – Isabelle CHILARD – Cédric GUILLOSO - Nathalie LECLERCQ - Franckie MESSAOUD – Monique MACHO – Bernard MARMION - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH – Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD – Dominique DA ROCHA.

Assistent : Nicolas MAKSYMUK (Directeur Administratif) – Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant tous les membres de leur présence à cette dernière réunion de la Saison 2025/2026.

Il remercie l'équipe pour son investissement tout au long de la saison et souhaite à chacune et à chacun de profiter pleinement du repos estival.

Avant de dérouler l'ordre du jour, il évoque avec émotion l'état de santé préoccupant de Claude ADAM – Commissaire bénévole au service de l'arbitrage depuis de très nombreuses années au sein du District.

2. PV Comité Directeur du 30/06/2026

Le PV du 30/06/2026, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Projet Club / Labellisation - Les informations pour 2026/2027

Toutes les informations et éléments de communication sont présentés, ci-après, afin de préparer au mieux la saison prochaine.

Projet Club = Fin de la phase pilote, place au déploiement

Durant la saison 2025/2026, 12 Districts pilotes ont pu tester la démarche d'accompagnement des clubs à la démarche Projet Club qui tourne autour de plusieurs piliers :

- l'identification et la formation d'accompagnateurs de clubs ;
- l'organisation de réunion de secteurs avec les clubs du territoire ;

- la mise à disposition de l'outil informatique « Projet Club » dédié à la conception et la mise en œuvre de leur projet club.

Pour accompagner ce déploiement, plusieurs éléments et informations seront mis à disposition :

- une Charte Graphique du « Projet Club » ;
- une formation des accompagnateurs de club ;
- une réunion de Secteur ;
- une vidéo de présentation du Projet ;
- une ouverture de l'outil à tous les clubs : dès le 24 août 2026, l'ensemble des clubs pourra se connecter à l'outil pour concevoir et mettre en œuvre son Projet Club (Vidéo tuto de connexion à l'outil pour les clubs en pièce jointe).

Les clubs seront informés le 8 juillet 2026 de l'arrivée prochaine de l'outil via un email qui contiendra une vidéo de présentation. L'objectif est de leur donner envie de découvrir l'outil dès sa sortie, fin août.

Une réunion d'information des référents est prévue le 09 septembre 2026 de 18h00 à 19h30 afin de répondre aux questions et aux interrogations.

Le CFI Projet Club sera également prochainement livré et sera une opportunité pour les clubs d'appréhender la notion de Projet Club avec une formation complète, concrète et adaptée à leur situation.

La saison 2026/2027 marque un tournant important pour le système de labellisation des clubs de la FFF. Lors de cette saison, la FFF poursuivra son travail en testant la nouvelle démarche auprès des 12 Districts Pilotes impliqués dans l'expérimentation depuis la saison 2025/2026.

Renouvellement des Conventions FFF – FFSA et FFF – FFH

Rappel des principaux points des conventions pour développer le para sport et l'accessibilité.

Conventions et partenariats en faveur de l'accessibilité

- Des conventions signées en 2025 avec FFH et FFSA visent à améliorer l'accessibilité.
- Ces conventions couvrent le développement des pratiques parasportives.
- La FFH et la FFSA sont partenaires depuis 2012 et 2002 respectivement.
- Leurs missions incluent l'organisation, la formation, la représentation et la promotion du sport adapté.

Objectifs et enjeux des conventions nationales

- Développer la pratique du football pour les personnes en situation de handicap.
- Renforcer le niveau des sélections et promouvoir une pratique inclusive.
- Créer une base de données partagée pour mesurer l'impact local.
- Collaborer sur la formation des éducateurs et arbitres.

Développement des pratiques et formations

- Identifier et déployer des pratiques prioritaires comme le para football adapté.
- Développer des séances dans des établissements spécialisés.
- Proposer des formations pour encadrer et arbitrer les disciplines parasportives.
- Accompagner les clubs dans leur démarche d'inclusion via guides et e-learning.

Haut-niveau, événements et collaborations locales

- Soutenir les sélections nationales pour obtenir des résultats sportifs majeurs.
- Accompagner l'organisation d'événements internationaux.
- Favoriser la coopération entre fédérations régionales et départementales.

- Mettre en place un comité de pilotage pour suivre le développement.

Ressources et acteurs du handicap

- La FFF propose des fiches pédagogiques et des ressources pour l'inclusion.
- Des leviers financiers sont disponibles via des projets sportifs et l'Agence Nationale du Sport.
- Des contacts clés sont disponibles pour répondre aux questions sur le déploiement.
- La direction de l'engagement et la technique nationale accompagnent les acteurs locaux.

• **LPIFF**

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des principaux points abordés lors de la réunion du Comité Directeur du 04/07/2026.

Classements sportifs 25/26 et composition des groupes des Championnats Régionaux = approbation par le CD sous réserve des procédures en cours.

Barème disciplinaire 26/27 = validation d'un alignement sur les barèmes disciplinaires fédéraux.

Arbitrage : adoption des règlements pour 2026/2027.

Commissions Régionales = nomination pour 2026/2027.

Dettes Clubs = point est fait en séance sur la situation des clubs, à date. Les parts « district » des clubs débiteurs ne pourront pas être versées. Est rappelé que, seule, la Commission Régionale de solidarité traitera les situations pour lesquelles elle sera sollicitée.

Vacances CD LPIFF = des candidats seront proposés par le Président lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

28/08/2026 : Bureau 77 en visioconférence.

31/08/2026 : CD LPIFF.

04/09/2026 : Réunion CD 77 au Mée sur Seine.

Philippe COLLOT présente le Calendrier Prévisionnel 26/27 du Comité Directeur en précisant que celui-ci est toujours susceptible d'évoluer en cours de saison.

• **Affaires financières**

Accompagnement des clubs pour 2026/2027

Philippe COLLOT invite les membres du Comité Directeur à réfléchir sur l'accompagnement à proposer aux clubs pour la prochaine saison, sachant que le dispositif « Service Civique » a déjà été validé et que le programme global devra être entériné début septembre.

Clubs absents à la JND

Le Comité Directeur décide de ne pas amender les clubs absents excusés, même tardivement.

Barèmes Financiers 2026/2027

Le Comité Directeur adopte le barème pour la saison à venir en procédant aux ajustements suivants :

Annexe 2 RSG – Dispositions Financières

Modification du montant des amendes pour les Autorisations :

- | | |
|--|---------|
| - Non homologation d'un tournoi | 60,00 € |
| - Demande d'homologation d'un tournoi déposée moins d'un mois avant sa tenue | 30,00 € |

[Sponsoring / Subventions / Partenariats](#)

Partenariats

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur de la signature d'un partenariat avec la Société POWERSHOT qui permettra aux clubs de bénéficier de réduction sur divers équipements de foot.

Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance des informations FAFA, ci-après.

- Enveloppe FAFA Équipement LPIFF = 757 000 € (7,92 M€ au plan national)
- Enveloppe FAFA Transport LPIFF = 141 000 € (1,2 M€ au plan national) – la Ligue pourra aider 18 dossiers de location LLD en 26/27.
- Abondements Football Féminin = + 5000 € pour la création d'un éclairage pour un classement fédéral si l'aide minimale de la ligue est de 7500 € - + 10 000 € pour la création ou l'extension de vestiaires pour un classement fédéral si l'aide minimale de la ligue est de 15 000 € - + 30 000 € pour la création d'un terrain synthétique de Foot à 8 si l'aide minimale de la ligue est de 30 000 €.

Le Directeur Administratif indique au Comité Directeur que le District a établi les demandes correspondantes au dispositif « Partenariats Comités Sportifs Départementaux » du Conseil Départemental.

• **Affaires sportives**

[Pratique Foot Animation 2026/2027 \(Filles et Garçons\) – Calendrier 2026/2027 \(Filles et garçons\)](#)

Dans la continuité des évolutions demandées par la DTN, Philippe COLLOT rappelle les différentes étapes menées depuis la dernière réunion du Comité :

- coordination régionale visant à harmoniser les évolutions à mettre en place entre tous les districts ;
- planification des modifications à entreprendre sur les 2 saisons à venir ;
- travaux de transposition menés par l'Équipe Technique Départementale dans un délai contraint visant à adapter la pratique actuelle du district aux évolutions demandées.

Compte-tenu de ces éléments, le Directeur Administratif présente le schéma départemental prévu pour le Foot Animation pour la Saison 2026/2027 ainsi que le Projet de Calendrier Général, que le Comité Directeur approuve.

Les Règlements des différentes pratiques « Foot Animation » devront être modifiés et approuvés lors d'une réunion du Comité Directeur avant le lancement de la Saison 2026/2027.

[Calendrier Général & Calendrier Général « Foot Féminin »](#)

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur que le Calendrier Général pour les Groupes à 10 sera finalisé dès réception des grilles LPIFF. Les membres seront sollicités par voie électronique.

Compte-tenu des incertitudes liées aux engagements et retraits de dernière minute, le Calendrier Général « Foot Féminin » sera soumis à l'approbation du Comité Directeur lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

[Classements 2025/2026 – Composition des Groupes des Championnats Départementaux 2026/2027](#)

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats Départementaux de la saison 2025/2026, lesquels classements ont été arrêtés sous réserve des procédures en cours, des descentes du Championnat Régional 3 (ou Régional 2 pour les CDM et les U15) vers D1 des équipes Seine et Marnaise à l'issue de ladite

saison et des propositions de composition des groupes 2026/2027 des Championnats Départementaux, qui tiennent compte :

- du positionnement géographique des équipes comme ligne directrice (sauf les D1 de chaque catégorie),
- des désidératas des clubs présentés dans les délais,
- des incidents disciplinaires de la saison écoulée et de la demande des autorités territoriales suite à des faits de violence, dont le football n'est pas responsable mais qui ont une répercussion sur sa pratique, qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer, le district s'efforçant dans ces derniers cas et dans la limite des possibilités, de ne pas sortir le même club de son périmètre géographique, 2 saisons de suite, et favorisent une répartition équilibrée des montants et descendants au sein d'une même division.

Vu les dispositions de l'article 14 du Règlement Sportif Général du District,

Vu les dispositions de l'annexe 5 du Règlement Sportif Général (structure des championnats),

Entérine, sous réserve des procédures en cours, les classements des Championnats Départementaux de la saison 2025/2026,

Et adopte, sous réserve des éventuelles procédures en cours (1), la composition des groupes 2026/2027 des Championnats Départementaux suivants :

- . Seniors (sauf la dernière division),
- . U18 (sauf la dernière division),
- . U16 (sauf la dernière division),
- . U15 (sauf la dernière division),
- . U14 (sauf la dernière division),
- . Anciens (sauf la dernière division),
- . Seniors du Dimanche Matin (sauf la dernière division),
- . Futsal Senior Masculin (sauf la dernière division),

Voir Rubrique Documents du site du District : [Combined PDF](#)

Rappelle à toutes fins utiles aux clubs participant aux Championnats Départementaux Seniors qu'ils sont soumis à des obligations en termes d'engagement d'équipes,

Les invite à prendre connaissance desdites obligations et de la sanction afférente en cas de non-respect de celles-ci (cf. articles 11.1 du Règlement Sportif Général du District).

(1) Sont identifiées en jaune dans la liste reprise en annexe, les situations relatives à des procédures en cours connues à la date d'établissement de la composition des groupes ou à des procédures susceptibles d'être initiées par suite de décisions qui ne sont pas encore devenues définitives.

D'autres procédures pouvant encore être engagées, l'absence de mention quant à une procédure ne saurait permettre de figer la position du club dans telle ou telle division.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la LPIFF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77.

• Vie des Clubs

[Inactivités partielles](#)

Crouy sur Ourcq : U14/U15. [Le Comité Directeur émet un avis favorable.](#)

• **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Gérard CEGLE : souhaite devenir délégué officiel. [Transmis au Président de la Commission pour avis.](#)

Maxence ABDEN : souhaite devenir observateur en arbitrage au sein du District 77. [Après avis du Président de la CDA, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Maude DESNOT : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Reprise des dossiers

Florian SEROUART : fait acte de candidature pour intégrer la Commission féminines. [Après avis de la Présidente de la Commission, la décision est différée au début de la saison prochaine.](#)

Alexis BUITRON : souhaite intégrer le corps des délégués du 77. [Compte-tenu qu'il tient cette fonction au sein de la LPIFF, le Comité Directeur valide sa demande.](#)

Ludovic VAN PRAET : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Foot Animation. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Marielle BAUD : fait acte de candidature pour intégrer la Commission des délégués. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Nomination des Commissions Départementales, des Observateurs en arbitrage et des délégués officiels pour la Saison 2026/207 2026/2027

Philippe COLLOT rappelle que les Président-e-s de chaque commission ont été sollicités afin de faire le point sur leurs effectifs.

Le Comité Directeur renomme toutes les commissions départementales pour la Saison 2026/2027 (liste diffusée sur le site du district), à l'exception de la Commission Technique pour laquelle un point complémentaire sur l'effectif doit être effectué avec le Président de ladite commission.

Observateurs en Arbitrage au 01/07/2026

- Klara GONCALVES (stagiaire pour 2026/2027)
- Lucie LEMPEREUR
- Mohamed Moriba DIAKITE
- Fabrice ZANNIER
- Dominique CHATELLIER
- Claude ADAM (Futsal)
- Thierry BLANC
- Bastien DARREHORT
- Naoufel DJILALI
- Mokola DOUCOURE
- Laurent LITRE
- Bernard MARMION
- Florent MARMION
- Denis MATEI
- Jimmy MELUT
- Jean-Marie ROBY
- Emmanuel TULOUP
- Mehdi MZOUGHFI (Stagiaire pour 2026/2027)
- Thomas VENANT CABASSET
- Fabien EL MKELLEB
- Maxence ABDEN (Stagiaire pour 2026/2027)

Délégués Officiels au 01/07/2026

AROUNI KAMEL
BAUD MARIELE
BISMUTH FREDDY
BURTONT PASCAL
CARDOUX DANIEL
DA SILVA MANUEL
DENIS JEAN MARC
DOMINGOS CHRISTINE
FORCARD JEAN PIERRE
GHAMZI MYRIAM
GHRAIRI SAMIR
GLISE BRUNO
GULIANI PATROCIA
HAMDAOUI NASSIMA
HORMI ABDELHAFID
IDIR MUSTAPHA
JEAN MARIE CHRISTOPHER
LE COURT FRANCK
LENGLET HERVE
LOISEL EMMANUEL
MAETZ MICKAEL
MARQUES JULIO
MAYEMBA OLIVIER
MEGHAIZANI FOUAD
MORREELS MICHEL
OUBBANA KADOUR
PHILIPPE PATRICK
RENETS HASSEN
SAUTEREAU BRUNO
TAHIRI MUSTAPHA
VESCHAMBE OLIVIER
ZENAINI MOHAMED

[Modifications aux textes réglementaires 2026/2027 \(suite\)](#)

Le Directeur Administratif présente au Comité Directeur :

- les propositions d'évolution des Articles 10.8 – 44.2 - 44.3 ainsi que l'annexe 6 du RSG du district qui nécessitaient un approfondissement sont validés par le Comité Directeur.
- une évolution de l'échelle des sanctions financières liées aux incidents disciplinaires ; Après présentation par le Directeur Administratif, le Comité Directeur valide l'évolution des sanctions ainsi que du barème financier en découlant afin d'être en conformité avec celui de la Ligue.

Les Annexes 4-5 du RSG ainsi que le Règlement de la CDPME seront validées lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Le Règlement du Challenge FAIR-PLAY

Le Comité Directeur étudie l'évolution des sanctions administratives 24/25 vs 25/26, considérant qu'un des objectifs de l'opération était de les réduire.

Catégories bénéficiant du Challenge Fair-Play	Total Saison 24/25	Total Saison 25/26	AVTs 24/25	AVTs 25/26	EXCs 24/25	EXCs 25/26
Seniors D1	670	657	615	602	45	52
Seniors D2	1798	1584	1588	1431	187	133
Seniors D3	1783	1611	1537	1437	213	154
U18 D1	479	497	397	390	63	100
Seniors Féminines D1	100	107	73	97	14	10

	4830	4456	4210	3957	522	449
Comparaison entre les deux saisons		-374		-253		-73

Après échange entre les participants, décision est prise de reconduire le Challenge pour la Saison 2026/2027. Par ailleurs, il prend connaissance des lauréats 2025/2026 et les félicite :

- SEN D1 FEM = TRILPORT
- U18 D1 = CHELLES
- SEN D1 = CLAYE-SOUILLY
- SEN D2 A = TRILPORT
- SEN D2 B = COUNTRY ACADEMIE
- SEN D2 C = MORMANT
- SEN D3 A = VAL D'EUROPE
- SEN D3 B = ST MARD
- SEN D3 C = MEAUX
- SEN D3 D = GUIGNES
- SEN D3 E = DAMMARIE-CITY
- SEN D3 F = MORET VS

Le Règlement du Carton Blanc = extension aux SEN D2/D3 – U14 D2. Après échanges les membres décident l'extension pour la saison 2026-2027 aux catégories précitées.

Le Règlement Intérieur de la CDA = celui-ci est reconduit à l'identique pour la Saison 2026/2027.

Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHEM informe le Comité Directeur des points, ci-après :

- validation de l'alternante juridique (Maëva CLIE) avec transmission d'une promesse d'embauche ;
- la promesse d'embauche pour Lionnel INJAI va être établie pour le poste de Conseiller en Développement Associatif, avec un début d'activité le 07 septembre 2026 ;
- le dossier Tony DOS SANTOS ALVES est en cours de traitement.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

06/07/2026 : SDJES. Colloque « Sport et Citoyenneté dans les Territoires ».
07/07/2026 : Préfecture. FIPD 2026 (instruction des demandes en cours).
07/07/2026 : Conseil Départemental. Ambassadeur du sport en seine et Marne.

LPIFF

30/06/2026 : document de cadrage du Challenge Régional U9 et Challenge Régional U11.
07/07/2026 : calendrier prévisionnel des activités de la CRA (dates dédiées aux regroupements des CTA).

FFF/LFA

01/07/2026 : Conventions nationales renouvelées avec la FFSA et FFH.
03/07/2026 : lancement de la Campagne 26/27.
06/07/2026 : enveloppes régionales FAFA 26/27.
07/07/2026 : visioconférence « actualités RH ».

Clubs

02/07/2026 : FC DONNEMARIE-DONTILLY. AG club.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Rapprochement bancaire : tout est à jour.

Saisie des sanctions financières : seules, les amendes JND restent à saisir.

Relevé 57 : a été lancé ce jour.

Pilotage Budget :

- celui est effectué par rapport au Budget Prévisionnel de la saison 2025/2026 ;
- confirmation de l'utilisation de la totalité de la provision « Aide aux Clubs », soit 90 000 € ;
- la provision « Travaux » de 65 000 € n'a pas été totalement utilisée mais les travaux pour l'éclairage du terrain (passage en LED) ont été intégrés, ce qui fait qu'il reste une enveloppe de 15 000 €.

➤ **CHARGES : + 1 %** par rapport aux Charges Prévisionnelles du début de saison 2025/2026.

Ce qui nous conforte dans nos actions, à ce jour, avec des charges qui ont été maîtrisées.

Points particuliers :

- achats en hausse pour les équipements, récompenses, JND, etc... suite aux événements sportifs supplémentaires mis en place (+9,35%) ;
- impôts, taxes en hausse (+8,57%) ;
- charges exceptionnelles et amortissements en diminution (-13%).

➤ **PRODUITS : + 7,5 %** par rapport aux Produits Prévisionnels du début de saison 2025/2026.

Les prévisions ont été dépassées, malgré avoir revu les calculs suite au nombre de licences totales.

En conclusion, l'analyse démontre une situation excédentaire à date. Toutefois, la vérification du Cabinet Comptable Bizouard, début septembre, devra confirmer les chiffres exacts.

7. Technique

Abou KARAMOKO étant absent le Directeur Administratif fait une présentation du Calendrier PPF suite à quelques modifications.

8. Arbitrage

Fabien MKELLEB informe le Comité Directeur que la CDA a travaillé sur l'établissement d'un planning des activités pour la saison 2026-2027, qu'elle soumettra à la rentrée. Un projet de création d'un Label Départemental « Arbitrage » est en cours.

9. Questions diverses / Tour de table

Jean-Marie RENAUD : évoque la nécessité de mettre à jour certaines rubriques du site du District pour une meilleure clarté de lecture.

Fin de la réunion : 21h45.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 28/08/2026 en visioconférence.

Comité Directeur : 04/09/2026 au Mée sur Seine

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Jean-François DIDIER